



19 novembre 2018

Violences domestiques

Campagne de sensibilisation et de prévention

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes le 25 novembre 2018, l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF) lance une campagne de sensibilisation et de prévention contre les violences domestiques, en collaboration avec la LAVI et la Police cantonale. Objectif : briser le tabou autour des violences en encourageant chacune et chacun à s'interroger : ce que je vis, est-ce de la violence ? où puis-je trouver de l'aide ? Cette première campagne se concentre sur les violences de couple.

Les violences domestiques sont une réalité en Valais : en 2017, la Police cantonale a recensé plus de 913 infractions commises dans le cadre de violences domestiques. De leur côté, en plus des situations anciennes toujours en cours, les centres LAVI (aide aux victimes d'infractions) ont reçu 513 nouvelles victimes, parmi lesquelles 306 femmes.

Bases légales

Depuis le 1^{er} janvier 2017, dans un objectif de diminuer le phénomène, la loi sur les violences domestiques (LVD) donne à l'OCEF une mission de sensibilisation aux violences domestiques. De son côté, la Convention d'Istanbul, entrée en vigueur en Suisse le 1^{er} avril 2018, incite les signataires à conduire des programmes de sensibilisation afin d'augmenter la prise de conscience par le grand public des différentes manifestations de toutes les formes de violences domestiques.

La campagne

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'OCEF lance une première campagne de sensibilisation aux violences de couple, principale manifestation des violences domestiques. L'objectif est de briser le silence autour de ce type de violence, qu'elle soit verbale, physique ou sexuelle. Il s'agit également de permettre aux personnes concernées de trouver de l'aide pour s'en sortir.

La campagne reprend le concept d'affiches de mode : des mannequins portent des t-shirts avec un slogan ; mais ici, plutôt que d'être humoristique ou revendicateur, le slogan renvoie de manière brutale à des situations de violences domestiques courantes. Ce contraste amène les personnes concernées à s'interroger sur leur relation de couple : ce que je vis relève-t-il de la violence ? La campagne vise également à encourager les victimes et les auteur-e-s à chercher de l'aide, en se rendant sur le nouveau site www.violences-domestiques.ch. Ce site permet de s'orienter vers les structures adéquates au sein du réseau valaisan d'intervention contre les violences domestiques.

La campagne est un projet de l'OCEF, en collaboration avec la LAVI et la Police cantonale. Elle sera déployée sur les réseaux sociaux, par le biais de panneaux d'affichage et dans la presse du 26 novembre au 9 décembre.

En parallèle, l'OCEF diffuse un nouveau matériel d'information : une brochure intitulée *Et si c'était de la violence ? dans mon couple*, réalisée en partenariat avec la Haute Ecole de Travail Social de la HES-SO Valais-Wallis, un flyer en dix langues qui fournit les adresses utiles et un arbre présentant le réseau valaisan d'intervention contre les violences domestiques.

Personnes de contact

Isabelle Darbellay Métrailler, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille, 027 606 21 20

Christian Varone, commandant de la police cantonale, 027 606 56 01

Blagena Poscio, coordinatrice cantonale LAVI, 027 607 31 05